

Comité 3 de Quartier

saint-antoine
saint-claude
les carles





*vendredi 26 mars 2010,
Services Techniques*

compte rendu

Etaient présents :

Monsieur le Maire

M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des Comités de Quartiers,

M. HAUTEFEUILLE, conseiller municipal délégué, président du quartier,

Mme SIRI, adjointe, présidente suppléante du quartier,

M. GUIBOURG, élu,

Mme GONTIER, Directeur Général Adjoint des Services,

MM. LESCA et BEY, respectivement Directeur et Directeur Adjoint des Services Techniques municipaux,

M. ANDRE, collaborateur de Cabinet,

Melle CAMBAY et M. ILBERT, représentants les services Environnement et techniques,

M. DUBOIS, chef de poste adjoint de la Police Municipale,

M. LECOMTE, responsable local de la société SITA.

Mesdames et Messieurs les administrés.

Excusés :

M. STRAZZIERI, coprésident du quartier,

Mme CHABROL, coprésidente suppléante du quartier.

En ouverture de séance, M. GIRAUD informe les participants du souhait des élus d'organiser dorénavant les rencontres au cœur des différents quartiers.

Après avoir présenté les élus, les présidents et coprésidents, ainsi que les représentants des services municipaux, M. GIRAUD, rappelle qu'il s'agit de la cinquième rencontre avec les administrés et que l'assemblée générale annuelle s'est tenue le jeudi 18 mars dernier, salle du Conseil Municipal, en présence de l'ensemble des présidents et coprésidents.

Les débats sont ensuite lancés à l'appui d'un document projeté sur écran.

• les comités en quelques chiffres •

Depuis leur création :

4 sessions
20 rencontres avec les administrés
plus de 50 heures de réunions (sans compter les heures de préparation et autres ...)

• numéros verts •

La Ville a mis en place deux numéros verts destinés aux administrés :

La "cellule logistique et proximité" : **0800 002 171**

Le service de "l'environnement" : **0800 828 123**

De plus, le service des "Comités de Quartiers" bénéficie d'une adresse mail : comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr.

• les grands chantiers communaux •

Voici la liste des principales réalisations en cours ou effectuées concernant le secteur notamment :

- 1 rue de la Ponche
- la poissonnerie
- la vidéosurveillance
- la vieille ville
- la station d'épuration
- les réseaux Foch et Vasserot
- le môle Jean Réveille

- **l'immeuble 1 rue de la ponche**

Cet immeuble, entièrement réhabilité, accueille désormais le service municipal de l'urbanisme. Le rez-de-chaussée est désormais aménagé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

- **le môle Jean Réveille**

Ces travaux, réalisés par la mer, ont démarré tardivement à la suite de problèmes de barges et d'intempéries mais le retard est à présent rattrapé et le chantier sera livré à la fin du mois de mai.

- **la station d'épuration**

Cet équipement est en fonction depuis le mois de novembre dernier. A ce jour, tous les effluents d'eaux usées sont traités. D'ici la fin de l'année, la capacité de traitement sera de 40.000 équivalent / habitants.

Il est rappelé qu'en fin de réalisation, le parking situé à l'entrée du cimetière sera recréé, ainsi que la route et le "pré des pêcheurs" remis en état d'origine.

- **la réhabilitation des réseaux et de la voirie de la Vieille Ville**

La première tranche des travaux sera terminée à la fin du mois d'avril. La seconde tranche reprendra dès l'automne pour finaliser la portion comprenant la place Forbin et la rue de la Miséricorde.

- **la poissonnerie**

Le dallage réalisé au sol est bombé de façon à favoriser les écoulements d'eau, notamment après le nettoyage du site. La réalisation de la façade, en pierres apparentes, a été conseillée par l'Architecte des Bâtiments de France.

- **travaux concernant le quartier** •

D'autres chantiers concernent également le quartier n° 3 :

- la réhabilitation des réseaux Foch et Vasserot
- la vidéosurveillance
- le nettoyage du littoral

• la réhabilitation des réseaux Foch et Vasserot •

La tranche actuellement en cours, partant de l'angle de l'avenue Foch pour rejoindre le boulevard Vasserot, est pratiquement terminée. D'ici Pâques, le revêtement sur la tranchée sera refait et la libre circulation rétablie. Les travaux reprendront pour quelques jours sur une petite partie de chaussée comprise entre la rue Gambetta et l'hôtel "La Maison Blanche". Dès l'automne ou début 2011, la chaussée sera complètement réhabilitée.

• la vidéo-sécurité •

Il s'agit de la mise en place d'un réseau de caméras permettant de surveiller la Ville, relié à un Centre de Supervision Urbain, en permanence surveillé par six agents (24 h / 24 et 7 jours / 7). En cas de besoin, les agents de Police Municipale et la Gendarmerie seront immédiatement prévenus pour intervenir au plus vite.

A ce jour, 12 caméras ont été installées sur le territoire communal (1^{ère} tranche du marché), orientées uniquement sur la voie publique, la vie privée des administrés étant ainsi parfaitement préservée.

Il est précisé que les caméras seront un outil de prévention et d'intervention, en aucun cas de répression.

Le système sera opérationnel à partir de la fin du mois d'avril.

• des démarches administratives complexes •

A l'occasion de la présentation du dossier de vidéosurveillance, il est présenté un rétro planning permettant aux administrés de mieux appréhender la complexité des démarches administratives dans le cadre du montage d'un dossier.

Pour ce dossier par exemple, les réflexions ont été entamées en juin 2008 pour voir sa réalisation et mise en route fin avril 2010.

• nettoyage du littoral •

L'entreprise prestataire est intervenue et a récupéré 190 tonnes de déchets. De plus, le service de l'Environnement a procédé à sept campagnes d'élimination de déchets (feux).

• réfection des accotements de la route des plages •

Les travaux ont été réalisés par le Conseil Général. La Ville est uniquement intervenue au niveau des accotements.

A cette occasion, il est rappelé l'utilité des comités de quartiers. En effet, grâce à l'insistance des riverains et notamment du coprésident du quartier, la Ville et les services techniques ont insisté auprès du Conseil Général. Les échanges ont abouti à cette réalisation.

• entraves au stationnement •

A la demande des riverains, des entraves au stationnement ont été installées sur le trottoir, devant le snack "Chez Cindy".

• chemin Saint-Antoine •

Des travaux de reprise de branchements d'eau potable seront réalisés sur cette voie. Le revêtement de la chaussée sera ensuite refait.

• panneau d'information zone artisanale •

Comme annoncé, un panneau d'information sera prochainement installé à l'entrée de la zone artisanale. Ce dernier permettra d'identifier les voies et commerces.

• travaux d'assainissement de la zone artisanale •

A l'automne, débiteront les travaux d'assainissement concernant la deuxième tranche de la zone artisanale (à partir du centre technique municipal jusqu'à la sortie de la zone). Au début de l'année 2011, les travaux de voirie et les trottoirs seront réalisés.

• projet carrefour des carles •

Les cessions de terrains à réaliser sont en cours de démarches administratives (notaires et Domaines). Le dossier avance lentement car il faut tenir compte des délais administratifs encore une fois incompressibles.

• mur du stade •

Suite à l'effondrement de ce mur, un bureau d'études a préconisé une solution de confortement du talus. Toutefois, après étude géotechnique, il est apparu que cette proposition était trop technique (obligation de creuser à plus de 2,80 mètres de profondeur pour trouver un point d'appui stable).

Une autre solution, beaucoup moins onéreuse, est à l'étude. Des sondages complémentaires seront réalisés très prochainement. La consultation des entreprises de génie civil sera ensuite lancée.

• nouveaux services techniques •

Le constat a été fait de l'occupation par les services techniques des différents bâtiments. La location des algécos s'élève à 65.000 € par an. Il faut y ajouter le coût des fluides (électricité, eau ...) ce qui porte le montant à environ 100.000 € par an.

Il a donc été décidé de réaliser un bâtiment destiné à accueillir la "direction des services techniques", ainsi que le service de la "commande publique".

Ce bâtiment aura une superficie utile d'environ 850 m², répartis sur trois niveaux. De plus, cinquante places de stationnement seront créées. Dans ce cadre, il sera étudié la "mise à disposition" de quelques emplacements au bénéfice du monde économique de la zone (entrepreneurs et riverains). Cela permettra de libérer des emplacements de stationnement dans la zone même et d'abriter les véhicules.

La construction du bâtiment générera des économies (de fonctionnement), les ventes d'un terrain à proximité et du "centre technique municipal" également.

Le bâtiment aura une qualité environnement certaine (énergie solaire).

Planification de la réalisation :

- après l'été : choix de l'architecte
- fin 2010 - début 2011 : permis de construire
- consultation
- avant et après l'été 2011 : début des travaux
- mi 2012 : livraison du bâtiment

Monsieur le Maire intervient pour souligner qu'il s'agit d'un bon exemple pour répondre aux besoins dans le long terme et non dans l'urgence. Cette réalisation entraînera des économies considérables, notamment au niveau du Fonctionnement. Avec la création d'un parking souterrain, il y a aura un dégagement sensible des voies de la zone. De plus, il y a un besoin impératif d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux.

Le coût final d'environ 500.000 €, sera compensé par la vente de certains terrains que possède la Commune dans la zone artisanale, ainsi que par les subventions obtenues.

• l'environnement •

A la suite d'une très forte demande d'information des administrés en matière d'environnement et de déchets ménagers, les services municipaux "Communication" et "Environnement" viennent de réaliser un document. Il s'agit du "*guide pratique de la collecte des déchets ménagers et recyclables pour les particuliers*". Un document destiné aux professionnels a également été réalisé sur ce thème. Par ailleurs, les visiteurs étrangers bénéficieront dorénavant d'informations, directement sur les containers et points d'apports volontaires.

Jusqu'à présent, les règles applicables en matière de déchets n'étaient pas très claires. Dorénavant, plus personne ne pourra évoquer cette excuse, y compris les professionnels et la répression sera appliquée.

Il est rappelé que 50 nouvelles corbeilles à papier ont été installées en Ville, en complément des différents containers déjà en place. En matière de tri, les administrés sont informés que désormais, au niveau des PAV (points d'apports volontaires), ils ne trouveront plus que deux types de containers (verre et autres). Les règles de tri ont été simplifiées.

Monsieur le Maire intervient pour annoncer que le "plan propreté" va nécessairement s'accompagner d'un volet répressif sinon tous les efforts réalisés seront vains. Les Elus sont vraiment décidés à tout mettre en œuvre pour que cette année, la Ville atteigne un degré de propreté satisfaisant.

Les Policiers municipaux pourront verbaliser, ainsi que des agents du service de l'Environnement et certains élus (officiers de police judiciaire).

Par ailleurs, six agents saisonniers municipaux viendront en renfort de la société SITA.

• la parole aux administrés •

• Chemin Saint-Antoine

- Circulation

Cette voie, très étroite, est particulièrement fréquentée. Pour exemple, il a été constaté jusqu'à 250 véhicules en 25 minutes, dont certains roulaient à plus de 60 km/h. Lorsque la voie sera réhabilitée, la vitesse augmentera. Les riverains sollicitent donc la pose de ralentisseurs sur ce chemin.

Il a été prouvé que ces équipements ne règlent pas tous les problèmes. Une fois installés, les riverains demandent leur retrait car ils sont source de nuisances sonores importantes. Toutefois, afin d'améliorer la sécurité, la pose d'obstacles à la vitesse dits "coussins berlinois" sera tentée.

Sur cette voie, le panneau limitant la vitesse à 30 km/h est mal positionné. De plus, il faudrait mettre en place un panneau "sens interdit" au niveau de la sortie de cette voie, route des Plages.

Compte-tenu de la dangerosité des véhicules empruntant ce chemin en sens interdit, Monsieur le Maire demande la pose de deux panneaux à hauteur de sa sortie.

- Environnement

Une partie de mur s'écroule sur la chaussée;

Le propriétaire a été contacté par les services municipaux. Une relance va lui être adressée afin qu'il procède à la réparation du mur au plus vite.

D'importants écoulements d'eau sont constatés sur cette voie.

Il s'agit de l'eau d'une piscine. Le sujet est complexe. En effet, après avoir pris conseil auprès de l'avocat de la Ville, il apparaît que ces évacuations sont autorisées car il n'existe pas de pluvial au niveau de la voie.

La création de petits caniveaux pourrait être envisagée afin de canaliser ces écoulements.

- **Toilettes**

Il est constaté un manque de toilettes sur le territoire communal. De ce fait, les problèmes d'hygiène et de nuisances olfactives sont récurrents. Le manque de civisme est déploré.

Monsieur le Maire informe les participants que d'ici le 1^{er} mai, les toilettes du quai de l'Epi seront inaugurées. Elles comporteront un espace réservé au change des enfants et seront opérationnelles de 9 heures à 1 heure du matin.

Cette création devrait permettre à beaucoup de personnes, en provenance du parking du Port, de s'y soulager. Toutefois, l'incivilité de pourra pas être totalement empêchée notamment à la sortie des boîtes de nuit.

Une société privée assurera la gestion de ces installations car le coût en serait beaucoup trop élevé pour la Ville.

Par ailleurs, il est en projet de réhabiliter les toilettes automatiques. De plus, les toilettes de la gare routière ont été entièrement refaites. Quant à la place du 15^e Corps, un projet de création est en cours.

Pour ce qui est nuisances olfactives, les substances répandues restent insuffisantes. En effet, malgré l'application régulière de produits spécifiques, l'odeur persiste. Actuellement, la société SITA recherche des produits qui anéantiraient complètement ces odeurs.

Il est précisé qu'une signalisation est prête afin d'orienter les visiteurs vers ces sites. Elle sera mise en place dès que les toilettes du quai de l'Epi auront été inaugurées.

- **Chemin des Tamaris**

- **Nettoiemment**

Lors de la dernière session des comités de quartiers du mois d'octobre 2009, les riverains de ce chemin avaient sollicité la mise en place d'une communication à apposer sur les véhicules en stationnement les informant des jours de nettoyage de la voie. A ce jour, malgré cette information, la situation n'a pas changé.

Depuis ces dernières rencontres, la société SITA, en relation avec le service de l'Environnement, a préparé un arrêté municipal annonçant le passage de la balayeuse le troisième jeudi de chaque mois. Dorénavant, les contrevenants seront verbalisés.

- **Vitesse**

Malgré des demandes réitérées par les riverains, les contrôles de vitesse ne sont pas effectués dans ce secteur.

- **Route des Plages**

- **Eclairage**

Sur une portion de la voie, l'éclairage fait défaut.

Il n'est pas prévu d'éclairage supplémentaire pour l'instant sur la route. La demande sera toutefois chiffrée et proposée au Conseil Général.

- **Stationnement**

Un stationnement est de nouveau constaté sur les bas côtés de la voie, sensés être réservés aux cyclistes et piétons. De ce fait, les usagers ne savent plus où marcher et se trouvent en danger.

Il s'agit d'une bande dite "multi fonctions". Les cyclistes et piétons peuvent l'emprunter. Il est évident que si des véhicules en stationnement y sont constatés, ils seront systématiquement verbalisés.

- **Sécurité**

Les participants sont informés qu'actuellement un bureau d'études est missionné pour la mise en sécurité des arrêts de bus et de leurs cheminements. Le résultat sera présenté fin avril.

• **conclusion de Monsieur le Maire** •

« Monsieur GIRAUD réalise un excellent travail sur le terrain et grâce au concours de tous les services et des élus, nous essayons de tenir compte de vos suggestions et remarques. Malheureusement, très souvent il n'y a pas de solution évidente ce qui explique le manque d'action. Il existe beaucoup de contraintes juridiques et techniques. Saint-Tropez n'a pas été conçue pour une telle fréquentation.

Ce qui est important pour nous c'est de maintenir le dialogue pour conforter notre action et que les administrés nous accompagnent pour résoudre la plupart des problèmes.

Vous avez pu constater que les choses bougent. De nombreux travaux sont entrepris mais les contraintes liées à la saison nous obligent à les concentrer sur une période relativement courte afin de tenir compte de l'économie.

Nous essayons de tenir compte des intérêts de chacun qui sont extrêmement divergents. Le consensus est toutefois recherché.

De plus, tout le monde veut résoudre les problèmes sans avoir la solution devant chez soi.

Je remercie les participants car pour les élus, il est extrêmement important de maintenir le dialogue avec la population. Nous comptons sur votre implication à nos côtés.

Il y a des réalisations et le dialogue peut être maintenu de façon constructive jusqu'à la fin du mandat. Un très grand nombre de problèmes peut être résolu grâce au concours de tout le monde. »

* * *

La séance est levée à 19 heures 45.

Le Président du Quartier,

Claude HAUTEFEUILLE



La Présidente suppléante du Quartier,

Sylvie SIRI



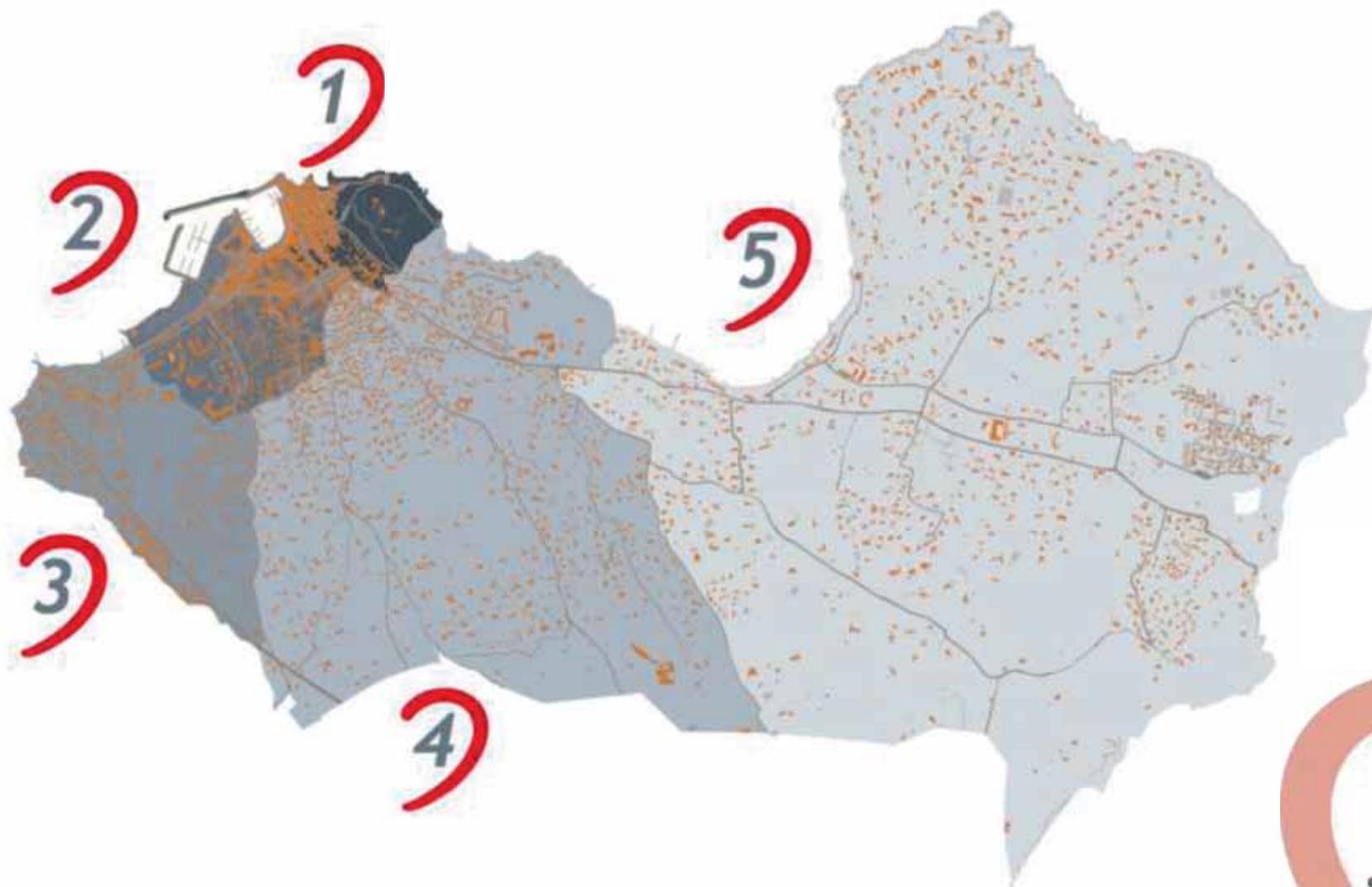


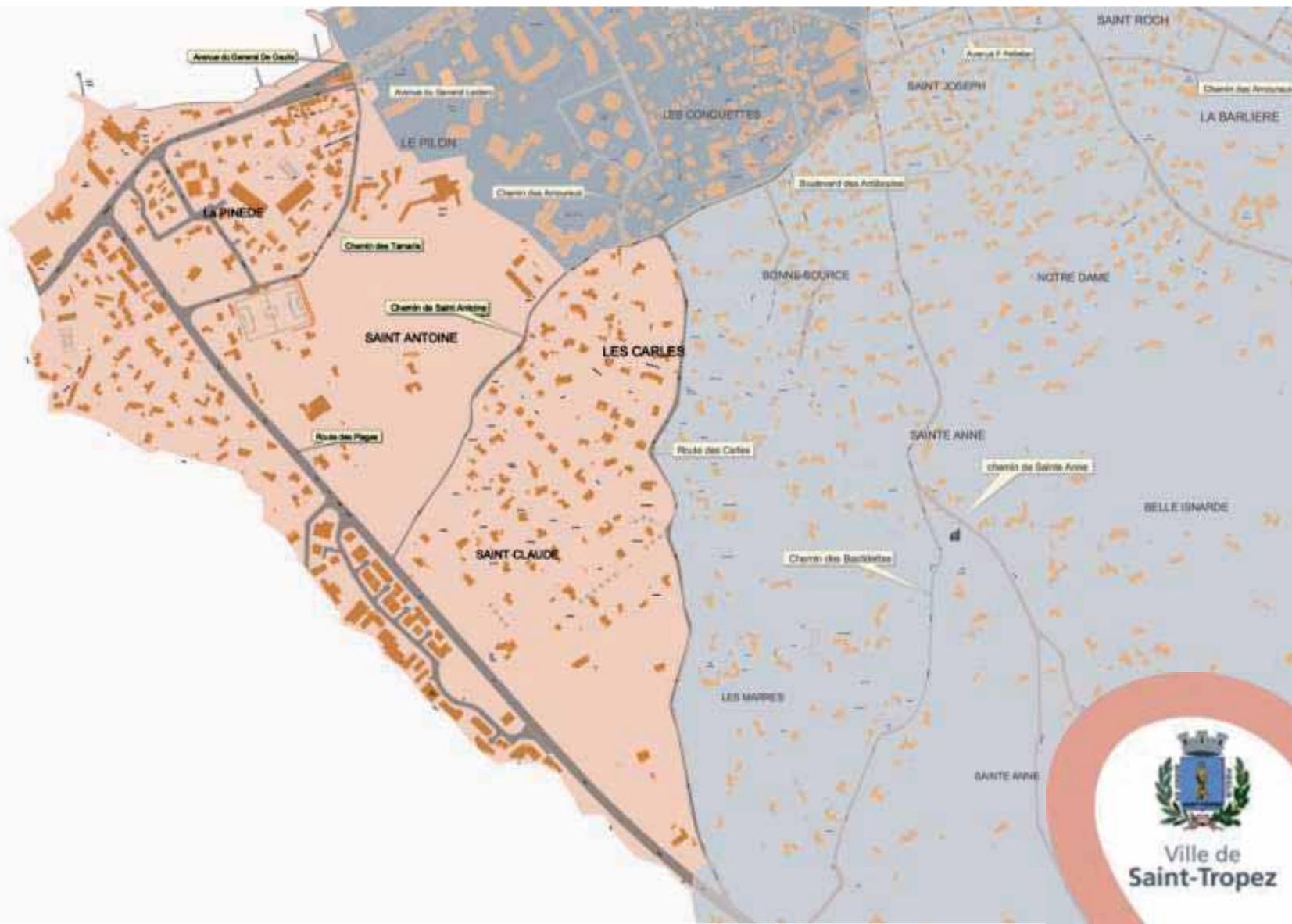
Ville de
Saint-Tropez

Comités de Quartiers

Comités de Quartiers

vos quartiers





de grands chantiers
pour mieux équiper notre ville



*le 1, rue de la
Ponche*



*la
vidéosurveillance*



*le môle
Jean Réveille*



*la station
d'épuration*



la vieille ville



la poissonnerie



*la réhabilitation
des réseaux*

*améliorer la qualité
de vie au quotidien*

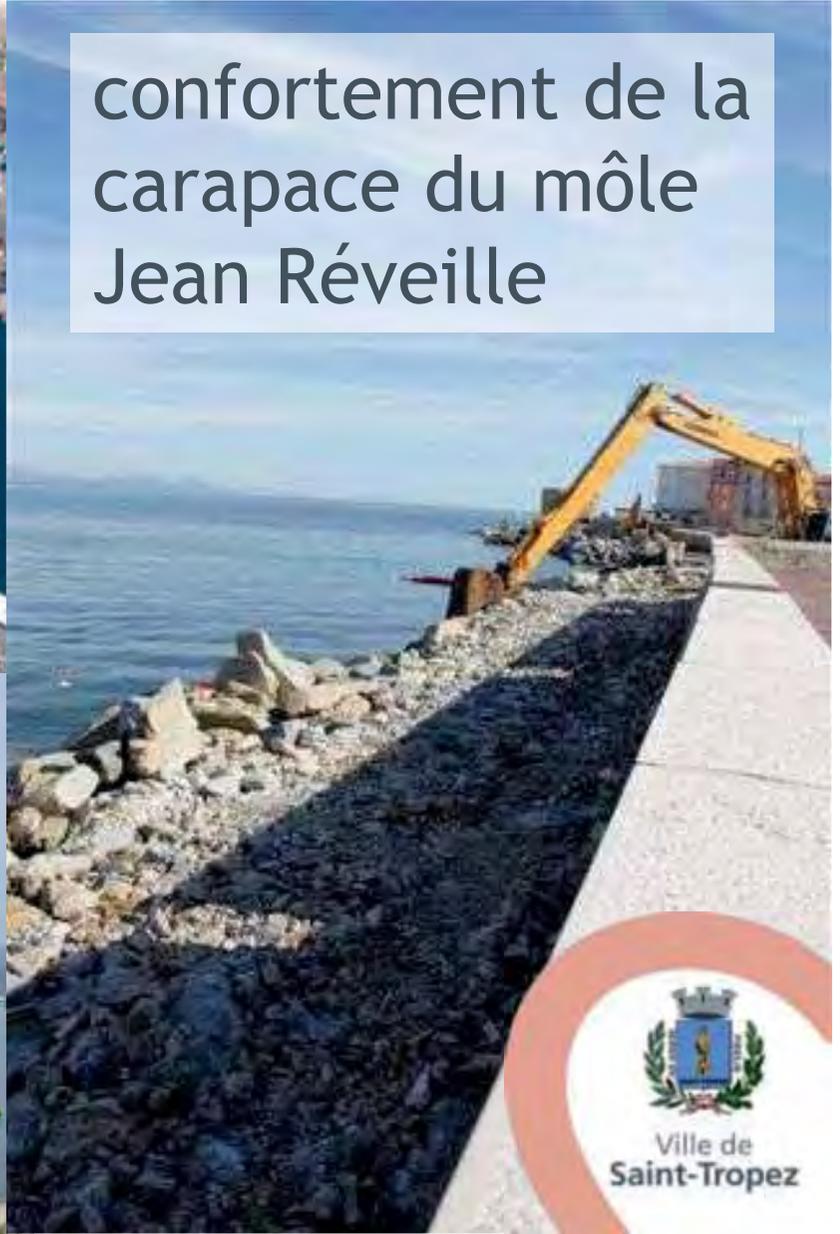


réhabilitation
intérieure et
extérieure de
la poissonnerie

*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



confortement de la
carapace du môle
Jean Réveille

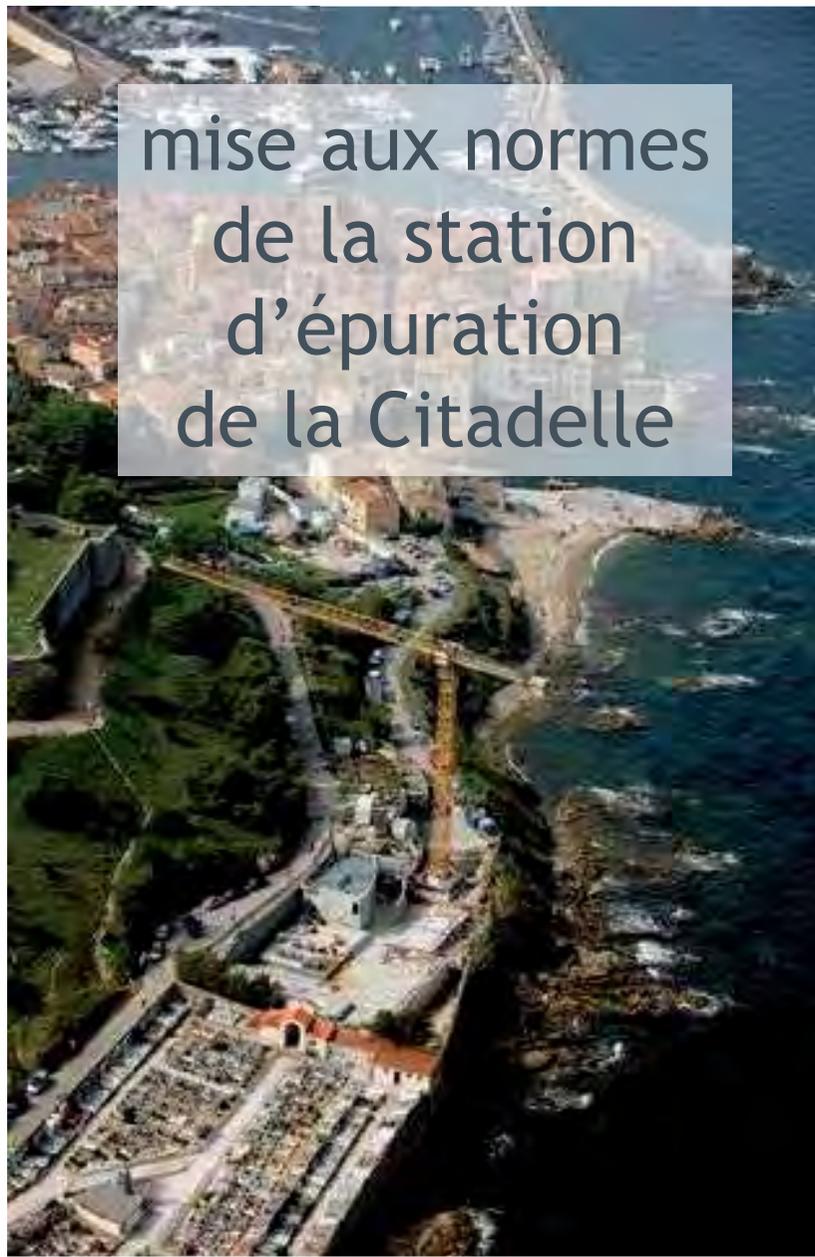


le 1, rue de la ponche
accueille désormais le service urbanisme



améliorer la qualité de vie au quotidien





*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



améliorer la qualité de vie au quotidien



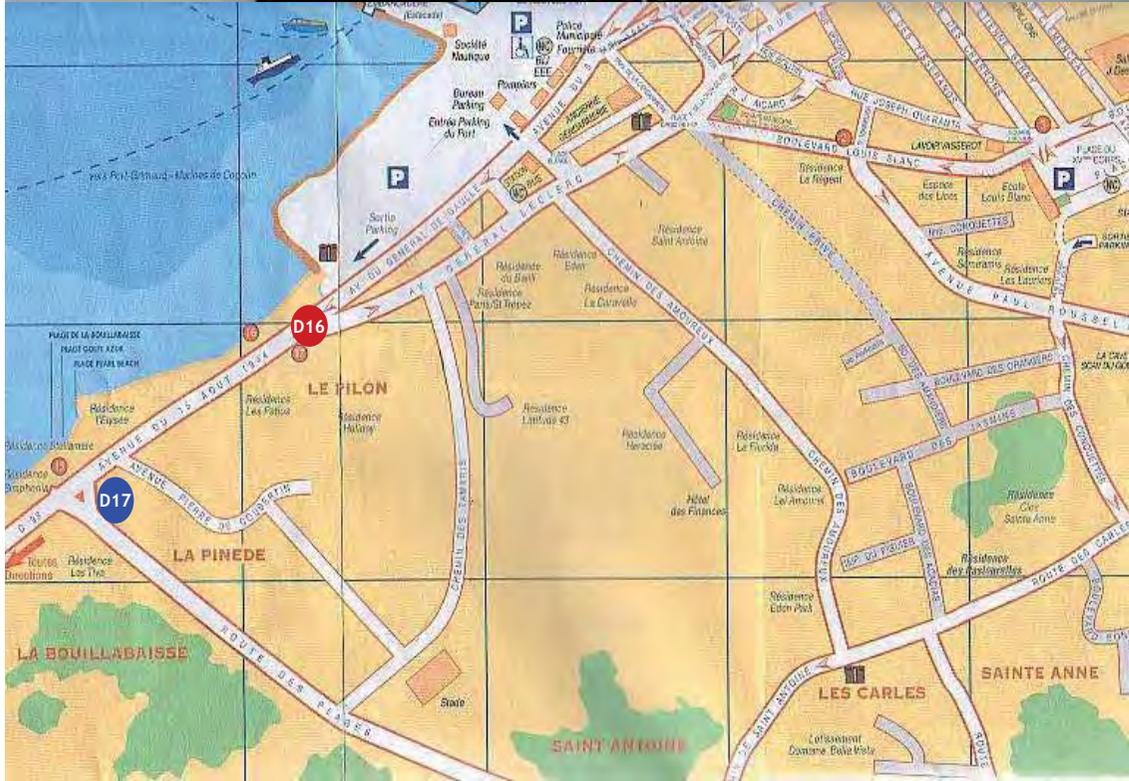
mise en place de
la vidéosurveillance



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



mise en place de
la vidéosurveillance



améliorer la qualité de vie au quotidien

- mai 2008 : premières réunions de concertation.
- octobre 2008 : choix du bureau d'études.
- décembre 2008 : début des études.
- juillet 2009 : autorisation préfectorale.
- août 2009 : demandes de subventions et lancement de la consultation des entreprises.
- décembre 2009 : choix de l'entreprise et obtention d'une subvention de l'Etat de 60.000 €.
- janvier 2010 : début des travaux de la phase 1 (*aménagement du local et pose de 12 caméras*).
- avril - mai 2010 : fin des travaux de la phase 1 et mise en service du dispositif.



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



nettoyage du littoral



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



réfection des accotements
et création de passages piétons
supplémentaires sur la route des plages

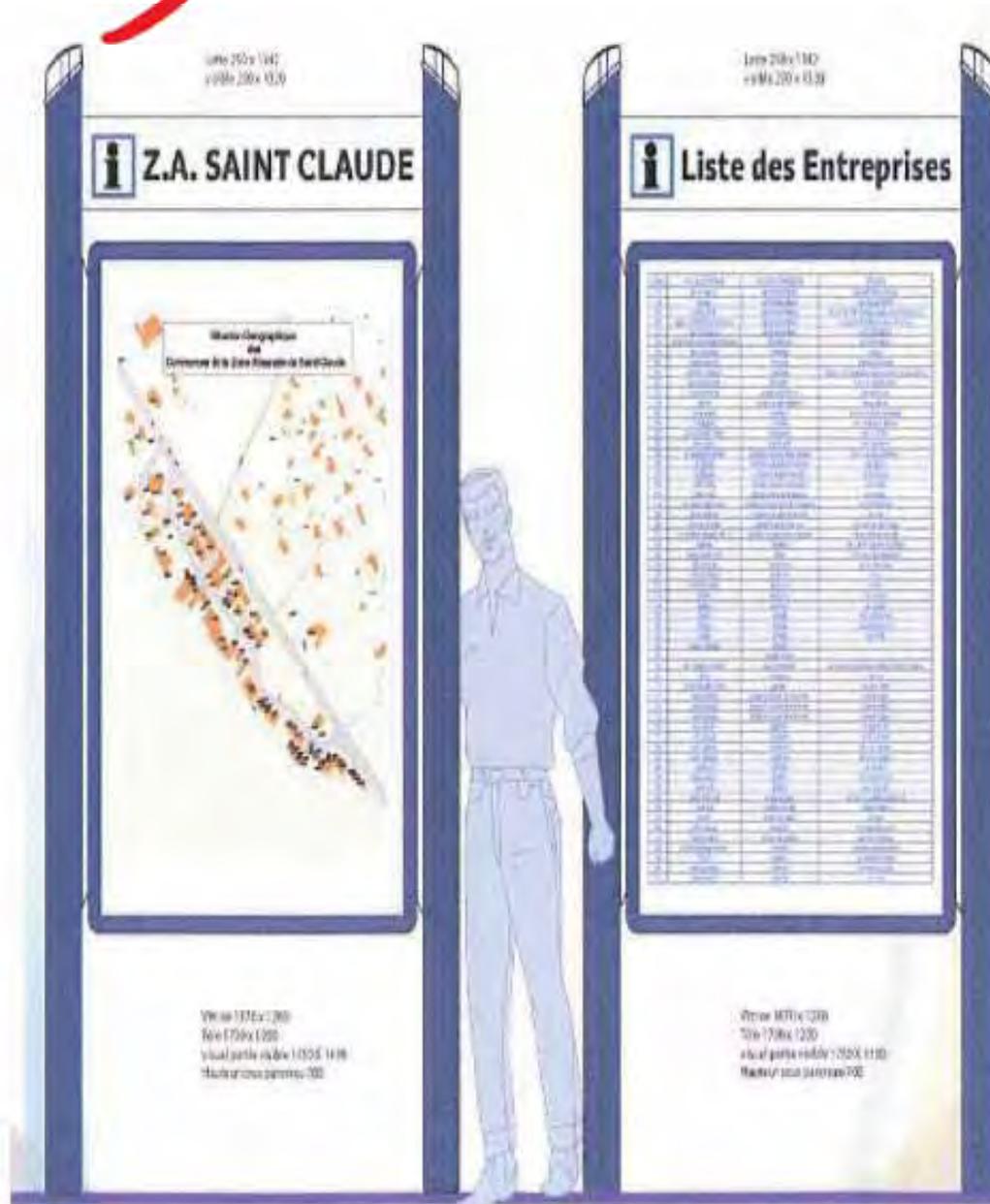


*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



**Chemin Saint-
Antoine :
rénovation
réseau d'eau
potable et de
la chaussée
avant l'été
2010**

*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



Implantation d'un
panneau d'information
à l'entrée de la zone
artisanale

(installation prévue en juin 2010)



**Zone artisanale : travaux
d'assainissement à
l'automne 2010 et
rénovation de la voie au
1^{er} trimestre 2011**

*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



Etudes en vue de la
réhabilitation du mur
du stade

*améliorer la qualité
de vie au quotidien*

des travaux pour votre quartier ...
... des travaux pour notre commune

travaux faits :

- travaux de marquage routier
- réfection des accotements et création de passages piétons supplémentaires sur la route des plages : **env. 28 000 €**
- pose d'entraves au stationnement à l'entrée de la Zone artisanale
- vidéosurveillance (1^{ère} tranche) : **env. 220 000 €**

améliorer la qualité de vie au quotidien

études et travaux à venir :

- mise en sécurité des arrêts de bus sur la route des plages
- implantation d'un panneau d'information à l'entrée de la zone artisanale : **env. 8 000 €**
- chemin Saint-Antoine : rénovation du réseau d'eau potable et de la chaussée avant l'été 2010 : **env. 100 000 €**
- projet de carrefour des Carles
- nouveau bâtiment pour les services techniques : **entre 3 et 4 000 000 €**

*au cœur de vos
préoccupations*

pour éviter cela



mieux communiquer pour mieux
préserver notre environnement



*au cœur de vos
préoccupations*

mieux équiper nos espaces publics





Ville de
Saint-Tropez

Comités de Quartiers

j'♥ ma ville, je participe